

Pages jurassiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **14 (1986)**

Heft 53

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

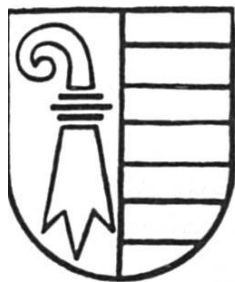
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pages jurassiennes



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de L'AMICALE DE LA PREVOTE – MOUTIER

C'est devant une salle comble que Madame Martine BURRI-Chételat, vice-présidente, ouvre les débats. Des souhaits de bonne guérison sont adressés au président Gérard Fridez, hospitalisé à Berne.

L'appel se faisant par liste il est procédé à la nomination des scrutateurs. La secrétaire Mme Gladys Neuenschwander lit le procès-verbal de l'assemblée précédente. Elle est vivement remerciée pour sa bonne rédaction et les membres présents approuvent le verbal à l'unanimité.

La caissière Mme Agnès Zanetta, nous présente des comptes équilibrés, même si la fortune a quelque peu diminué, ceci est dû à la participation aux fêtes internationales du Patois, qui se sont déroulées à Sierre.

Le rapport des vérificateurs est élogieux à l'adresse de la caissière et l'assemblée approuve les comptes avec des remerciements bien mérités.

Le rapport présidentiel, établi par Gérard est lu en français et en patois par Martine. Il est très détaillé et fait ressortir l'intense activité de la société. L'Amicale de Moutier est bien forte de quelque 130 membres, mais la chorale et le groupe théâtral réunissent environ 25 personnes toutes plus actives les unes que les autres.

Le comité s'est réuni environ dix fois ainsi que les diverses commissions. Le clou de l'année fut sans conteste les fêtes de Sierre qui eurent lieu le dernier samedi et dimanche de septembre. Le temps merveilleux, l'accueil des Valaisans, une excellente organisation firent de ces deux jours une fête où la joie et le bonheur se lisaient sur chaque visage des patoisants, qu'ils viennent du Val d'Aoste, de la Savoie ou d'ailleurs.

Lors de cette grandiose manifestation, Moutier fut aussi à l'honneur, car un membre fondateur, Stanis Theurillat, fut élevé à la dignité de mainteneur du Patois. Il reçut une magnifique médaille et un diplôme. Un nouveau venu, Pierre Gigandet de Corgémont, recevait un 1er prix de théâtre pour sa pièce : "Le Bé Langdaige", ainsi que le prix Romand pour le patois le mieux écrit. Le président félicite ces deux récipiendaires et l'assemblée les applaudit. De très sincères et très mérités remerciements sont adressés au directeur de la chorale Michel Crelier. Celui-ci se dévoue sans compter et avec une remarquable



gentillesse pour nous faire chanter et surtout pour nous faire aimer et apprécier l'art choral, il est ovationné par l'assemblée. Le rapport présidentiel se termine par le rappel des différentes activités et participations de la chorale et du groupe théâtral à plusieurs manifestations en 1985.

Ce rapport très fouillé est approuvé par acclamation et Martine est remerciée pour en avoir donné connaissance.

C'est ensuite la distribution des récompenses pour l'assiduité aux répétitions du chant. Nous relèverons la prestation quasi incroyable de nos doyens Blandine et Charles Montavon, âgés respectivement de 85 et 83 ans, qui n'ont manqué aucune répétition, quelle preuve de vitalité et de dévouement à la chorale !

Deux démissions au comité sont avec regret enrênées; il s'agit de Mme Gladys Neuenschwander et de Alain Roth. Ils sont remerciés pour leur excellent travail. Pour les remplacer, Mmes Yvonne Villat et Catherine Zahno sont élues à l'unanimité, meilleurs voeux pour leur future activité.

Les diverses commissions ainsi que les autres membres du comité sont réélus par acclamations, soit président, vice-présidente et assesseurs.

Quelques propositions sont faites qui sont acceptées et seront étudiées par le comité. L'une de ces propositions est particulièrement intéressante, elle prévoit une commission qui serait chargée de coordonner les différentes charges occasionnées par des manifestations et qui serait supervisée par le président, ce qui devrait alléger les prestations de celui-ci.

Dans les divers, Martine remercie au nom du comité tous ceux et celles qui ont oeuvré durant toute l'année écoulée pour la bonne marche de la société. Pierre Gigandet est ensuite accepté comme nouveau membre et il lui est demandé d'être le nouveau correspondant au Journal "L'AMI DU PATOIS", car Charles Montavon demande à être relevé de cette charge. Le nouvel élu prend la parole et exclusivement en patois remercie l'assemblée de l'accueil qui lui a été fait à Sierre et maintenant. Il lance un véritable plaidoyer pour le maintien du Patois, demande à chacun de faire un effort pour le parler, le pratiquer et surtout le transmettre aux générations futures.

La vice-présidente clôt les débats qu'elle a conduit pour la première fois avec beaucoup de savoir-faire, elle est remerciée par acclamations.

Un excellent souper est ensuite servi par la tenancière de l'Hôtel de la Gare, fief des jurassiens.

Un orchestre à la mesure des participants fait valser jeunes et vieux, mais peut-on parler de vieux quand on voit les octogénaires en remonter aux jeunes ! ! ! Des jeux organisés de main de maître par Joseph Koller créent une ambiance du tonnerre et même l'épouse de notre président, Mme Fridez, oublie heureusement ses soucis pour un soir. Ce n'est qu'aux aurores que l'on se sépare pour aller goûter un sommeil réparateur.

Pierre Gigandet

ACTIVITE DE L'AMICALE DES PATOISANTS VADAIS

hiver 1985/86

Depuis l'assemblée générale, notre amicale est un peu restée dans l'ombre, sur le plan romand, et plus particulièrement en ce qui concerne les rapports avec "L'Ami du patois".

Cela ne signifie nullement que notre amicale et ses membres aient été inactifs; bien au contraire, nos gens ont eu du pain sur la planche, après une assemblée générale menée de main de maître par notre Présidente Madame Denise Villat.

Rapport, Procès-verbaux, Caisse, tout paraît en bonne santé, sans compter les diverses interventions très judicieuses parfois, des membres présents, lesquels sont rentrés dans leurs pénates, enchantés de la soirée 85.

Après la page tournée sur 1985, il fallait penser au programme hivernal, qui consistait à mettre sur pied le théâtre annuel, lequel connut un franc succès; il s'agissait d'un arrangement d'une pièce relatant la vie des années 1920, par Jean Christe.

Après trois représentations, nos acteurs bien rôdés étaient on ne peut plus à l'aise dans leur rôle et chacun a pu apprécier le naturel des différentes réparties, parfois cinglantes, le tout mis en scène par D. Villat.

Ce n'est pas tout; la chorale de notre amicale fut très sollicitée, premièrement notre directeur, M. D. Frund a pris sous sa responsabilité de mettre à l'étude un chant patois avec trois partenaires, représentant : un père, sa fille et un prétendant à la main de cette dernière.

Le chant, les mimiques des trois solistes et le chœur, tout fut enlevé parfaitement, sous l'experte compétence de M. D. Frund. Dépassant les prévisions, notre chorale s'est produite à plusieurs manifestations d'ordre culturel, économique et politique, et pour l'été prochain le calendrier des invitations est archi-plein.

Il est impossible de répondre à toutes les sollicitations qui parviennent à notre chorale, que ce soit pour le chant, voir les danses folkloriques; car tout est pris jusqu'à l'automne.

A part cela pas de problèmes sérieux.... si pourtant, nous avons un problème dans notre amicale, problème sur lequel je reviendrai dans une prochaine édition; car jusque là, le problème sera résolu !

Bonnes vacances à tous les amis du patois.

H. Bron



AMICALE DES PATOISANTS D'AJOIE
ET DU CLOS-DU-DOUBS

ENNE SOTTE BETE

Nos grands-poirants n'aivaïnt pe d'autos, ne de vélomoteurs, piepe de vélos, an ne coignéchai pe to çoli. E faillait allaie è pie ou bîn aipiayie ïn tchvâ. En huvie, po se dépiaicie, c'était enne grosse yuatte, des côps ïn trîneau. Tiaind lai noi était lèvi, an servéchait ïn tchie, enne voiture qu'an aïpellè ïn braeck. Et fât dire que ces dgens demoérîns dains enne ferme bin prou loin di v'laidge. C'était chutot le duemoine qu'an aïvait fâte de çoci ou bîn de çoli po allaie â môtie, en lai mâsse, é vépres è pe des côps en lai prayire. Aichbîn po allaie en lai foire, moinaie des ptés létans ou bîn enne baque, raïppoétchaie atçe qu'était poigin. C'était quasi enne fête tiaind an emboérlaie lai Fanny ou bin lai Jeannette.

A bontemps, è y aïvait d'aivégie doux polains. Coli fait qu'an ne poyait piepe aipiayie enne de ces djement enne boinne boussè ai câse de ces p'téts.

Voili qu'enne annaie lai Jeannette s'ât Jeannette s'ât trovaie baidiere. C'ât ct'é li qu'an prenïai tiaind é faillai. E y aïvait dje quéques djoés que c'te bête n'était pas aïvu feu de l'étaie. Elle était tote dôbe, an on t'aïvu tot pien de mâ d'y botaie son boéré. Tiaind elle ât aïvu en ouedre, elle ne v'lait pe allaie dains c'te yémoïnure, elle sâtait c'ment ïn tchevri. Po fini, d'aïvô brâment de pâtiencie, an on poyu en faire faïçon, tot feut prât pou païtchi. Tiaint c'tu que monnaie feut bîn en piaice chu le sitze, è prenïé les dyides daïdroit, bîn en mains, é y foté ïn côm ch'lo tiu en diaïnt : "Vais pie mitnin, aïtieus, veye tchairvôte, moi i veus dje bîn cheudre".

Traduction

UNE SOTTE BETE

Nos grands-parents n'avaient pas d'auto ni de vélomoteur, même pas de vélo; on ne connaissait pas tout cela. Il fallait aller à pied ou atteler un cheval. En hiver, pour se déplacer, c'était une grosse luge, quelques fois un traîneau. Quand la neige était loin, on utilisait un char, une voiture qu'on appelait braeck. Il faut dire que ces gens habitaient une ferme passablement éloignée du village. C'était surtout le dimanche qu'on avait besoin de ceci ou de cela pour aller à l'église, à la messe, aux vêpres et quelquefois à la prière. De même pour aller à la foire, conduire les petits cochons ou bien une truie, rapporter quelque chose qui était lourd. C'était presque une fête quand on mettait le collier à la Fany ou à la Jeannette.

Au printemps, il y avait généralement deux poulains. De ce fait, on ne pouvait pas atteler ces juments à cause de ces petits.

Voilà qu'une année, la Jeannette s'est trouvée non suivie. C'est celle-là qu'on prenait lorsqu'on en avait besoin. Il y avait déjà plusieurs jours que cette bête n'avait pas été sortie de l'écurie. Elle était toute folle; on a eu beaucoup de peine à lui mettre son collier. Lorsqu'elle fut en ordre, elle ne voulait pas entrer dans la limonière, elle sautait comme un cabri. Finalement, avec beaucoup de patience, on a réussi à la maîtriser, tout était prêt pour le départ. Quand celui qui devait conduire fut bien installé sur le siège, il prit les guides convenablement en mains, donna un coup sur la croupe en disant "Va seulement maintenant, vieille sottte bête, moi je veux déjà bien suivre".

